ordonner toute l'histoire des doctrines littéraires antiques sur la base d'une opposition entre asianisme et atticisme?

Peut-être les débats dont M. Marache nous a retracé des épisodes peu connus, peut-être les rôles inégaux qu'y tiennent les doctrinaires analogistes et les protestations, beaucoup moins systématiques, des tenants de l'anomalie s'éclairent-ils par référence aux origines de la querelle. Il s'agit, au fond, de deux conceptions différentes du langage ; pour les anomalistes, il est une réalité sacrée, indiscutable en toutes ses parties, si déconcertantes qu'elles paraissent, il est d'institution divine (ou naturelle) ; pour les analogistes, le langage est un outil dont l'homme dispose souverainement et qu'il se doit de mettre au point, de rectifier, de rendre sans cesse plus maniable ; d'un côté — et ce sont les défendeurs — des artistes et des philosophes ; de l'autre, des grammairiens rationalistes armés de toutes les ressources offensives de l'esprit critique. Il est naturel que les deux camps mènent leur guerre de façon différente. Il semble pourtant qu'au moins vers les débuts de notre ère les thèses anomalistes aient fini elles aussi par se systématiser, à l'intérieur de la doctrine du sublime. Les travaux récents de M. Costil sur *L'esthétique stoïcienne*, bientôt ceux de M. Collart sur *Varron grammairien*, apportent ou paraissent devoir apporter à l'exégèse de ces mouvements d'idées des contributions importantes, et dans le sens, précisément, des observations si suggestives présentées aujourd'hui par M. Marache.

VIII.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(8 décembre 1951).

Président : M. J. Heurgon.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur, présenté par M. J. Marouzeau.

L'activité scientifique de notre Société s'est manifestée au cours de l'année d'abord par l'importance et la variété des communications présentées à nos séances, puis par la collaboration avec les Sociétés ou groupements intéressés à nos études (séance commune avec l'Association des études grecques, contact avec les Sociétés savantes de Bourgogne à l'occasion du Congrès de Dijon), enfin par les relations avec l'étranger (missions de plusieurs d'entre nous en différents pays, réception à Paris de savants étrangers, organisation de Colloques, particulièrement avec les latinistes allemands, participation aux travaux de la Fédération internationale des Associations d'études classiques dans le cadre de l'Unesco).

La Revue a atteint une extension qu'elle ne saurait dépasser sans risques ; elle s'efforce de présenter, d'une part, une sélection de contributions savantes dans tous les domaines de l'antiquité latine au sens large du mot, et, d'autre part, surtout par son Bulletin critique, un bilan systématique de la production scientifique annuelle.

Nos frais de gestion, et surtout d'impression, ont subi une augmentation considérable, en rapport avec la hausse générale des prix. Cependant, grâce à l'accroissement régulier de notre effectif de membres et d'abonnés, grâce à la vigilance et au dévouement du Secrétaire et de la Trésorière, sans cesse aux aguets pour assurer le recouvrement des cotisations, grâce, enfin, à la vente rémunératrice de nos Collections, nous avons pu cette année encore équilibrer notre budget sans recourir à un relèvement de la cotisation, qui reste inférieure à celle de la plupart des Sociétés similaires.

Il serait injuste, dans une période difficile, de ne pas enregistrer les motifs d'optimisme raisonné.

Comptes présentés par la Trésorière.

Recettes :

Report d'exercice	47,646 fr. » »
Cotisations annuelles	426,193 » »
Intérêt des cotisations rachetées	1,250 » »
Bénéfice sur vente de la Revue et abonnements	581,460 » »
Bénéfice sur vente du Mémorial	31,800 » »
Bénéfice sur vente de la Collection	32,120 » »
Subvention du Centre de la Recherche	300,000 » »
Total	1,420,469 fr. » »

Dépenses :

Impression de la Revue 1950 (solde)	299,927 fr. » »
Papier (solde)	104,602 » »
Impression de la Revue 1951 (acompte)	700,000 » »
Papier (acompte)	150,000 » »
Direction et rédaction de la Revue	10,000 » »
Administration de la Société	10,000 » »
Secrétariat	20,000 » »
Trésorerie	20,000 » »
Frais de l'éditeur	6,271 » »
Poste, frais de bureau et de séances	31,732 » »
Frais d'accueil	14,925 » »
Cotisations et rétributions	20,850 » »
Total	1,388,307 fr. » »

Avoir :

Compte en banque	4,647 fr. » »
Compte de chèques postaux	26,612 » »
Encaisse de la Trésorière.	903 » »
Total.	32,162 fr. » »

Balance :

Recettes : 1,420,469 fr. — *Dépenses :* 1,388,307 fr. — *Avoir égal :* 32,162 fr.

— Le bilan de l'exercice, établi comme ci-dessus, a été approuvé par la Commission des comptes, réunie avant l'Assemblée générale.

— Le Rapport de l'Administrateur et les comptes de la Trésorière sont adoptés sans observation par l'Assemblée.

Élections.

M. E. Galletier, dont la santé est heureusement rétablie, croit devoir, cependant, ménager ses forces et s'excuse de ne pas pouvoir accepter la charge de la présidence.

Par un vote unanime, le Bureau est constitué, pour l'année 1952, de la manière suivante :

Président : M. P. Boyancé.

Vice-président : M. J. Perret.

Administrateur : M. J. Marouzeau.

Secrétaire : M. L. Nougaret.

Trésorière : Mme S. Nougaret.

Commissaires aux comptes : M. M. Gautreau, Mlle A. Fretté, M. J. Andrieu, Mlle J. Ernst, MM. H.-I. Marrou, W. Seston.